Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le

ID: 014-200065589-20240321-2024\_24-DE

## COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL ES DUNES

1 rue Guéritot 14370 ARGENCES © 02 31 15 63 70

Date de convocation : 15.03.2024 Date d'affichage 15.03.2024

Nombre de conseillers :	
En exercice	39
Présents	28
Titulaires	26
Suppléants	2
Pouvoirs	8
Votants	36
Quorum	20

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-et-un mars à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de la commune de Janville sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Etaient présents: MM. Dominique DELIVET, Gilbert GEMY, Mme Marie-Françoise ISABEL, M. Thomas LEROY, Mme Lydie MAIGRET, M. Jacques-Yves OUIN, Mmes Ann BAUGAS, Nathaly MONROCQ, MM. Philippe PESQUEREL, Eric MARGERIE, Mme Gwenaëlle de MICHIEL (suppléante de Sophie de GIBON), MM. Eric DUVAL, Jean-Pierre QUILLET (suppléant de Laurent DECLERCK), Mme Régine ÉNÉE, MM. Alain PORQUET, Henri LEHUGEUR, Mme Alexandra LEPINAY, MM. Matthieu PICHON, Alexandre PIGEONNIER, Mme Christel POIROT, MM. Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Mme Patricia LECOMTE, MM. Didier LEMONNIER, Alain BOHEME, Patrice MARTIN, Mme Laurence MORIN et M. Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés: Mmes Florence GUERIN (pouvoir à Marie-Françoise ISABEL), Marianne TURPIN (pouvoir à Lydie MAIGRET), Florence SERANDOUR (pouvoir à Nathaly MONROCQ), M. Guillaume LECOEUR, Mmes Magali LONCLE (pouvoir à Eric MARGERIE), Sophie de GIBON, MM. Michel CRUCHON, Laurent DECLERCK, Stéphane AMILCAR (pouvoir à Joël DUGUEY), William HERFORT, Philippe PIARD (pouvoir à Alain PORQUET), Mme Coralie ARRUEGO (pouvoir à Christel POIROT) et M. Stéphane CASTEL (pouvoir à Alexandre PIGEONNIER).

Secrétaire de séance : M. Claude FOUCHER

## Délibération n° 2024 / 24

Objet : SERVICES AU PUBLIC – Convention de partenariat entre la Communauté de communes Val ès dunes et l'association Itinéraires

La convention a pour objectif de définir les conditions de partenariat entre l'association Itinéraires et les partenaires impliqués du territoire calvadosien, concernant le dispositif « Le Camion des Femmes ». Ce dispositif de van itinérant est né d'une réponse de l'appel à projet de l'Agenda Rural 2022 (Accès aux droits, prévention et lutte contre les violences faites aux femmes en milieu rural, Autonomie économique et Insertion des femmes en milieu rural). Ce projet est mené par l'association Itinéraires et soutenu par la Déléguée Départementale aux Droits des Femmes et de l'Egalité du Calvados.

L'objectif premier du Camion des Femmes est de sensibiliser et de promouvoir lors des permanences, des informations sur les sujets d'égalité femmes-hommes, les violences faites aux femmes, l'accès aux droits, à l'insertion, la santé et sur les relations affectives et sexuelles. Ce dispositif permet également d'aller à la rencontre des femmes victimes de violences conjugales. En milieu rural, la question de la mobilité est centrale car les victimes sont souvent éloignées des réponses de proximité.

M. le Président précise qu'à l'occasion d'une conférence des maires, le sujet de la construction d'un logement d'urgence sur le territoire a été évoqué. Une construction pourrait avoir lieu à Valambray.

Envoyé en préfecture le 26/03/2024 Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le

ID: 014-200065589-20240321-2024\_24-DE

Mme POIROT demande si le projet à Valambray serait financé par Val ès dunes.

M. le Président indique que la CDC n'a actuellement pas la compétence pour le faire. Cela pourrait être étudié prochainement.

Mme POIROT précise que Moult est en train de travailler sur l'établissement d'un logement d'urgence sur la commune.

M. OUIN demande s'il est possible de conventionner avec un bailleur social pour avoir un logement à disposition et ainsi de seulement payer un loyer.

Mme BAUGAS suggère une construction avec des conteneurs qui serait moins couteuse et plus rapide.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Acte le partenariat avec l'association Itinéraires pour le déploiement du Camion des Femmes sur le territoire de Val ès dunes ;

Autorise M. le Président à signer la convention correspondante.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance, Claude FOUCHER Val ès dunes

Le Président, Philippe PESQUEREL

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr